



*Ecole St André
Skol St Andrev
1 et 14 rue des écoles
56450 SURZUR*

☎ : 02.97.42.00.93

☎ : 02.97.42.1.2.3.4

@ eco56.stan.surzur@eco.ecbretagne.org
📄 www.ecolestandresurzur.fr



NOTE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Chers parents,

Voici quelques informations concernant le fonctionnement de l'école. Nous faisons appel à votre compréhension pour le respect des diverses consignes qui permettront à tous de passer une bonne année. L'équipe enseignante, le personnel de service vous souhaitent de passer une très agréable année scolaire.

HORAIRES 	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Maternelles : 8h45-12h00 // 14h30-16h45 (13h30-14h30 : Repos ou Activités Périscolaires Municipales) >> fin de la classe à 15h45 le vendredi CP au CM2 : 8h45-12h // 13h30-15h45 (15h45-16h45 : Activités Périscolaires Municipales) <u>Mercredi matin</u> 8h45 – 11h45 / Garderie gratuite à l'école de 11h45 à 12h30 Surveillance sur la cour à partir de 8h30 le matin et 13h20 l'après-midi (ou 14h20 pour les maternelles externes)
ACCUEIL LE MATIN & GARDERIE	Les élèves élémentaires (CP>>CM2) sont accueillis sur la cour dès 8h30 et 13h20 . Les élèves de maternelles sont accueillis : *en classe : dès 8h30 le matin, de 13h20 à 13h30 l'a-m *de 14h20 à 14h30 sur la cour Garderie municipale (Maison de l'Enfance) 7h30 le matin Jusqu'à 19h le soir Merci de contacter la mairie : 02 97 42 12 52
SORTIES	Les sorties des élèves se font : *en classe pour les maternelles *au portail pour les élèves du CP au CM2 par un(e) enseignant(e) Les élèves pouvant sortir seuls doivent disposer d'un passe.

	Pour cela, il est nécessaire que vous ayez complété l'autorisation de sortie fournie dans le dossier administratif.
RESTAURANT SCOLAIRE 	Les enfants de maternelle qui mangent à la cantine sont conduits dès 11h55. Les élèves du CP au CM2 déjeunent à partir de 12h au self du restaurant scolaire, par niveau, avec une alternance, excepté pour les CP qui déjeuneront chaque jour en premier. En cas d'absence ou de retard des parents, les enfants qui mangent à la maison sont également conduits à la cantine.
SECURITE ET HYGIENE 	<p>Merci de respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lors de la sortie de classe, pour une plus grande sécurité de vos enfants aux abords de l'école, nous vous demandons d'être très vigilant. ➤ Une fois sur les cours, merci de descendre des vélos et trottinettes. ➤ Pas d'écharpe en maternelle, préférer les cols amovibles ou cagoules. ➤ De garder les enfants malades (contagieux) à la maison et de prévenir l'école. Pas de médicaments à l'école. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que nous ne sommes pas autorisés à délivrer de médicaments au sein de l'école, nous vous demandons par conséquent de ne pas en apporter sur temps scolaire. ➤ De surveiller régulièrement la tête de vos enfants pour les poux, et de mettre en place, le cas échéant, le traitement nécessaire. ➤ De marquer les vêtements, les sacs et cartables. Les vêtements non récupérés après un certains temps seront remis à une association caritative. ➤ Vigilance quant à la tenue des enfants : pas de mini-short, mini-jupe, décolleté ...
ASSURANCES	Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités de l'école. Vous devez vérifier que votre assurance personnelle garantisse les risques de Responsabilité civile et d'Individuelle Accident . Vous avez également la possibilité de souscrire l'assurance « Mutuelle St Christophe » proposée dans le dossier de rentrée.
ABSENCES	Les parents doivent impérativement prévenir les enseignants de toute absence de leur enfant (appel à l'école avant la classe ou au plus tard à 10h en laissant un message sur le répondeur .) CE2 au CM2 : 02.97.42.00.93 // Maternelles/CP/CE1 : 02.97.42.12.34 Les absences non justifiées sont signalées à l'Inspecteur d'Académie. Lors de longues absences sur temps scolaires (week-end prolongé, vacances) une autorisation d'absence exceptionnelle doit être demandée au directeur, les parents s'engagent à rattraper le retard seuls. Les apprentissages et les devoirs ne seront ni fournis en avance, ni au retour. Si l'absence est prévisible (visite chez un spécialiste...) merci d'en informer l'enseignant(e).
RELATIONS PARENTS / ENSEIGNANTS	Un cahier de liaison (ou agenda pour les CM) permet aux parents comme aux enseignants de communiquer les uns avec les autres, n'hésitez pas à vous en servir. De nombreux documents y sont collés tout au long de l'année, nous vous demandons de les signer au fur et à mesure pour nous assurer que vous les avez consultés. Dans le dossier administratif, vous avez la possibilité de vous inscrire à la liste de diffusion qui vous permet de recevoir les informations par message électronique. Vous pouvez également transmettre les messages par l'intermédiaire de l'adresse

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2014/2015

Directeur : Mr SOUCHET Frédéric (*Bureau : 1 rue des écoles - 02 97 42 00 93*)

Classe	Enseignant	Bâtiment	Adresse
PS	Mme LEGUEDOIS Béatrice	St Symphorien	14, rue des écoles
PS bilingue	Mme DANIEL Alice	Nouveau bâtiment (RDC)	
MS (<i>jeudi-vendredi</i>)	Mr SOUCHET Frédéric	St Symphorien	
MS (<i>lundi-mardi</i>)	Mme GUILLORET Marie-Renée		
GS	Mme CHEREL Virginie	Teranga	
MS/GS bilingue	Mme TRAVERSA Magalie	Teranga	
CP	Mme GUEGAN Virginie	Teranga (étage)	
CE1	Mme JIGOREL Elodie	Nouveau bâtiment (étage)	
CP-CE1 bilingue	Mme RIALLAND Céline	Teranga (étage)	
CE2	Mme LE NOUAIL-GUILLEMETTE Michèle	St André	
CM1	Mme LEMENACH Marie-Christine		
CM2	Mme LE DORE Agnès		
CE2-CM bilingue	Mme LE STRADIC Nathalie		
ASH (enseignante spécialisée)	Mme FLEURIOT Nelly	Teranga (étage)	

Secrétariat :
Mme Françoise QUATREVEAU

ASEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles)

- Mme Thérèse ANDRE
- Mme Dominique KERCRET
- Mme Morgane BRIERE
- Mme Virginie LANGLET
- Mme Pauline PETITBERGHEN

Intervenant en éducation musicale :

Mr Michel TANGUY

Intervenant en Education Physique et Sportive :

Mr Sébastien THOMAS